



farnet

G U I D E #7



L'Axe 4 : un outil entre les mains des communautés de pêche



Table des matières

Le développement local, un levier pour les pêcheurs et les communautés dépendantes de la pêche.....3

1. Rapprocher les communautés de pêche et renforcer leur influence 5

1.1 *Rassembler des communautés dispersées, isolées et divisées..... 5*

1.2 *Toucher toutes les catégories de population... 8*

1.3 *Renforcer la place de la pêche locale 9*

1.4 *Donner aux pêcheurs un accès à la prise de décision 12*

2. Augmenter les revenus des pêcheurs et de leur famille en améliorant la compétitivité de leurs produits et en favorisant la création de nouvelles sources de revenus 14

2.1 *Faciliter l'accès au Fonds européen pour la pêche et à d'autres aides..... 14*

2.2 *Renforcer la place des communautés de pêche dans la filière 17*

2.3 *Faire profiter les communautés de pêche du développement économique local 19*

3. Exploiter le potentiel de la croissance bleue21

3.1 *Faire en sorte que la croissance bleue crée des emplois et des revenus pour les populations locales 21*

3.2 *Créer de nouvelles possibilités d'emploi en favorisant l'entrepreneuriat, l'innovation et l'acquisition de nouvelles compétences..... 25*

Un outil permettant aux communautés de pêche de s'aider elles-mêmes27

Décoder le jargon européen.....28

Pour plus de détails sur les FLAG et les projets cités dans ce Guide, consulter la page www.farnet.eu/guide7-links

Photographies :

Couverture (de gauche à droite) : FLAG Lake Peipsi – Estonia; Monica Burch – FLAG Oeste – Portugal; Sofia Mitts – FLAG Österbotten – Finland; Jean Luc Jeannot – Mogens Klausen – North Jutland FLAG – Denmark; Shutterstock; Uwe Sturm – Fisch vom Kutter project – Germany.

Intérieur : Arto Hämmäläinen/Korsholm – Kvarken Archipelago – Finland; Monica Burch - FLAG Oeste – Portugal; FLAG Fisterra - Ría Muros - Noia – Espagne; FLAG Lake Peipsi – Estonia; Thierry Leques – L'Atelier des Gens de Mer – France; Stockholms Fiskmarknad – Sweden; Manolo Bermúdez – FLAG Cadiz Estrecho – Spain; CRC Bretagne Sud – France; Pescatourism in France - Eric Boudet/MPEA – France; FLAG Kainuu Koillismaa – Finland; Eve Külmallik – Kihnu island – Estonia; Maylis Iribarne – Saint-Jean-de-Luz – France; Weever fish – FLAG Islands of Læsø, Samsø, Ærø – Denmark; FLAG Noord Holland – The Netherlands; Vito Dieguez – La posada de Lolo – Galicia – Spain; Jean Luc Jeannot – Mogens Klausen – North Jutland FLAG – Denmark; Stephen Appleby – Brown & May Marine Ltd. – UK; Simon Bourcier CRT/Bretagne – France; Ole Hertz – Bornholm FLAG – Denmark; Ole Hertz – Seaweed products – Denmark; Carlos de la Paz – Huelva FLAG – Spain; Swimming crab – FLAG Oeste – Portugal; Carnad – FLAG Middle and North Jutland – Denmark; FARNET – Seaweed icecream from Skarø island – Denmark; Sodankylä kunta – FLAG Northern and Eastern Lapland – Finland; Sofia Mitts – FLAG Österbotten – Finland.

Auteurs :

Gilles van de Walle, Monica Burch, Urszula Budzich Tabor, Serge Gomes da Silva, John Grieve, Eamon O'Hara, Paul Soto, Lorena van de Kolk, Sabine Kariger.

Cette publication se réfère largement au travail du Groupe d'Appui FARNET composé de Yves Champetier, Ramón Franquesa, Michel Laine, Jeremy Phillipson, Jesper Raakjær, Peter Ramsden et Elena Saraceno.

Production :

DevNet geie (AEIDL/Grupo Alba)/Kaligram.

Éditeur : Commission européenne, Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche, Directeur général.

Clause de non-responsabilité : Bien que la Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche soit responsable de la réalisation générale de la présente publication, la Commission européenne décline toute responsabilité quant à l'exactitude, au contenu ou aux positions exprimées dans les articles. Sauf mention contraire, la Commission européenne n'a ni adopté ni approuvé, de quelque manière que ce soit, les positions exprimées dans cette publication. Toute déclaration faite dans la présente ne peut être interprétée comme étant le reflet des opinions de la Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche. La Commission européenne ne garantit pas l'exactitude des données mentionnées dans la présente publication. La Commission européenne ou toute personne agissant en son nom décline toute responsabilité pour tout usage qui peut être fait de la présente publication.

© Union européenne, 2013.

Imprimé en Belgique sur papier recyclé.

Le développement local, un levier pour les pêcheurs et les communautés dépendantes de la pêche

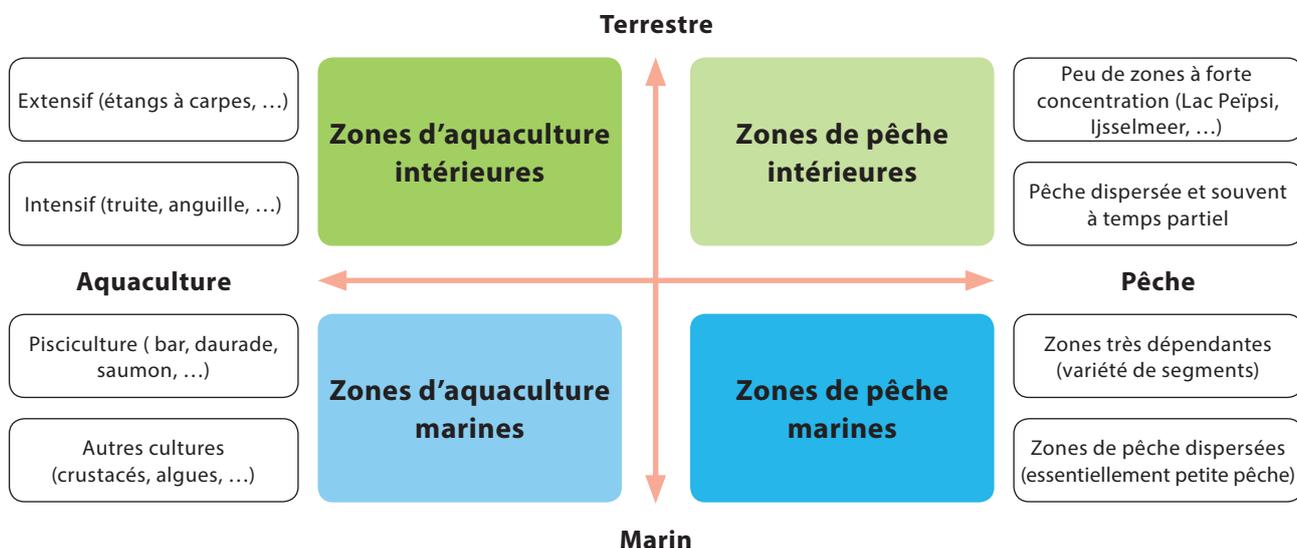
En relativement peu de temps, l'Axe 4 du Fonds européen pour la pêche (FEP) a montré qu'il pouvait contribuer à résoudre certains des principaux défis que rencontrent les communautés dépendantes de la pêche. En seulement quelques années, il a réussi à générer plusieurs milliers de projets adaptés aux besoins locaux et à créer la dynamique qui manquait au niveau local. L'Axe 4, c'est d'abord et avant tout un outil qui permet aux pêcheurs et aux communautés de pêche de prendre leur avenir en main. Ce document examine ce que cela peut signifier concrètement pour les communautés dépendantes de la pêche dans les différentes parties de l'Europe.

Plus précisément, il montre comment l'Axe 4 :

- > Rapproche les communautés de pêche et renforce leur influence (1.1,1.2, 1.3 et 1.4);
- > Augmente les revenus des pêcheurs et de leur famille en améliorant la compétitivité de leurs produits et en soutenant la création de nouvelles sources de revenus (2.1, 2.2 et 2.3);
- > Ouvre aux populations locales de nouvelles possibilités d'emploi en favorisant l'entrepreneuriat, l'innovation, l'acquisition de nouvelles compétences et l'exploitation du potentiel immense de la « croissance bleue » (3.1, 3.2).

On trouvera tout au long du document de nombreux exemples concrets sur la façon dont l'Axe 4 est utilisé au profit des communautés de pêche.

**Schéma – Les différents types de zones de pêche et d’aquaculture dans l’UE
(ils peuvent souvent se chevaucher)**



Adapter l’Axe 4 à la situation locale : le FLAG

Les groupes d’action locale pêche (FLAG) sont au cœur de l’Axe 4. Ces nouveaux partenariats, composés d’acteurs du secteur privé et du secteur public, ont été mis en place au niveau local pour accompagner le développement durable des zones de pêche. Le FEP fournit le cadre général, mais le soin de décider où concentrer les actions et le rôle précis que le FLAG devra jouer sont confiés à l’échelon local.

Le rôle exact du FLAG dépendra du type de défis à relever dans la zone d’intervention, des défis qui dépendent le plus souvent d’un ensemble de facteurs que les populations locales sont les plus à même de comprendre, notamment :

- > les caractéristiques du territoire (distance par rapport aux villes importantes, croissance ou déclin démographique, situation de l’économie locale,...) ;
- > le type de pêches pratiquées (les différentes sortes de pêche, le matériel utilisé, la taille de l’activité, l’aquaculture,...) ¹ et l’état du secteur (stable, en déclin, en voie de disparition,...) ;
- > le niveau d’organisation du secteur de la pêche ;
- > la présence ou l’absence d’autres organismes de développement local ;
- > le budget et les ressources humaines du FLAG.

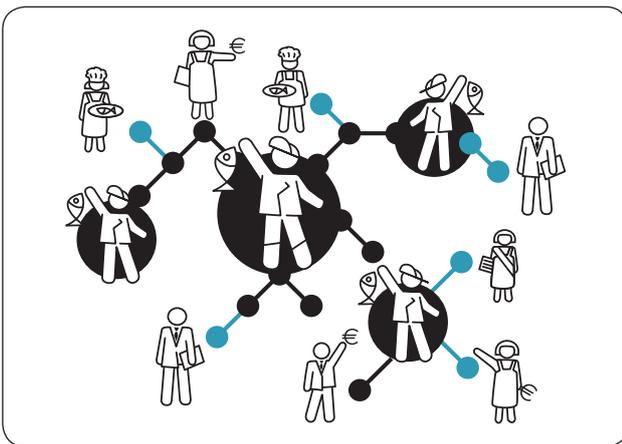
Ne pouvant pas traiter de toutes les situations possibles, ce document illustre quelques unes des fonctions les plus importantes que les FLAG peuvent remplir au niveau local.

¹ Voir le schéma présentant les différents territoires selon les types de pêche et d’aquaculture pratiquées.

1. Rapprocher les communautés de pêche et renforcer leur influence



1.1 Rassembler des communautés dispersées, isolées et divisées



Il n'existe pas un seul et unique secteur européen de la pêche. La diversité des activités liées à la pêche et à l'aquaculture en Europe est telle que l'on trouve une myriade de différents secteurs et sous-secteurs. La situation et les difficultés rencontrées par ces

différents secteurs varient d'un bassin maritime à l'autre, d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, en fonction du type de pêche pratiquée, de l'environnement local et de l'intensité des relations entre les pêcheurs eux-mêmes et entre les pêcheurs et les autres acteurs du territoire.

Dans ce contexte, un rôle important des FLAG est de soutenir les parties du secteur qui se retrouvent soit marginalisées au sein de la communauté, soit dispersées sur un vaste territoire ou encore en concurrence avec d'autres zones de pêche. Dans certains cas, les FLAG ont pu travailler avec des organisations de pêche existantes et jouer un rôle fédérateur au sein de ces communautés dispersées en les aidant à atteindre une masse critique en termes de capacité d'investissement ou en leur fournissant le capital humain et le savoir-faire nécessaires à certains projets.

**Finlande –
Le FLAG, lien vital entre pêcheurs isolés**



En Finlande, les pêcheurs sont souvent dispersés sur de vastes territoires dont la densité de population est parfois aussi faible que 0,75 habitant / km². L'Axe 4 a contribué à mettre ces pêcheurs en relation et à les aider à rechercher collectivement les moyens de pérenniser leur activité et préparer l'avenir. Les FLAG rapprochent les pêcheurs et leur permettent de partager des ressources limitées afin de résoudre des problèmes communs. En organisant des voyages d'étude et en créant des réseaux de pêcheurs dans leur zone, les FLAG ont initié

un processus par lequel le pêcheur peut faire appel à ses pairs pour obtenir des conseils d'experts et des informations sur différents sujets : nouveaux équipements et techniques de pêche, meilleure façon de gérer et de traiter les prises, etc.

**Portugal –
Le FLAG Oeste cherche à dépasser les rivalités**



La rivalité entre les villes et les villages de pêche peut être forte, et parfois remonter à des siècles. Aujourd'hui cependant, le plus grand défi auquel la plupart des territoires de pêche sont confrontés provient des conflits d'usage des zones côtières et d'autres menaces externes pour la pêche. Les vieilles rivalités doivent donc être mises de côté pour assurer la survie du secteur.

Les FLAG peuvent aider les pêcheurs à trouver de nouvelles façons de travailler ensemble pour relever certains de ces défis. Ce qui nécessite beaucoup de temps et d'efforts, ainsi qu'une structure locale qui crée la confiance entre les parties concernées. Au Portugal, par exemple, le **FLAG Oeste** est parvenu à réunir des représentants des communes de Peniche et de Nazaré, deux villes de pêche importantes mais rivales, afin de travailler sur des projets communs, une chose presque impensable auparavant.

Espagne et Estonie – le FLAG, outil fédérateur



La Galice (Espagne) est l'une des premières régions d'Europe pour la pêche. Dans cette région relativement excentrée, la question n'est pas tant le manque d'organisation du secteur de la pêche que sa fragmentation : il est en effet organisé en *cofradías* (coopératives), qui ne comptent parfois que 10 à 20 pêcheurs membres.

Le territoire du FLAG Fisterra, par exemple, comprend huit *cofradías* différentes, presque chacun de ses petits ports possédant sa propre coopérative et créée locale. La mission de ces *cofradías* est souvent

très locale (parfois limitée à un seul petit port) et ces coopératives sont souvent en concurrence les unes avec les autres, même si beaucoup d'entre elles font face à des problématiques semblables.

Le FLAG, en tant qu'organisation « pan-territoriale » dont toutes les *cofradías* sont membres, est bien placé pour réunir ces *cofradías* autour de quelques projets fédérateurs. Le FLAG Fisterra, par exemple, soutient un projet qui rassemble un certain nombre de *cofradías* pour commercialiser conjointement leur pêche par internet. Ce qui ouvre la voie à une meilleure collaboration et à une approche plus stratégique pour l'avenir du secteur local de la pêche.

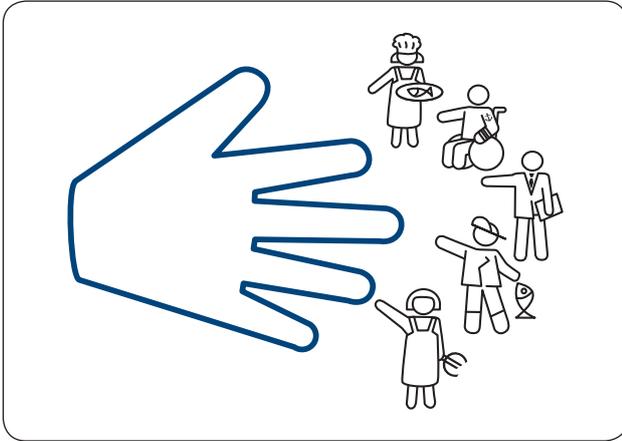
Le lac Peipsi (ou « Peïpous ») en Estonie est la plus importante zone de pêche intérieure d'Europe et probablement l'un des rares endroits où la pêche en eau douce se pratique à l'échelle industrielle. Mais la gouvernance de la pêche dans le lac est complexe, du fait que coexistent deux associations de pêcheurs différentes, ne représentant même pas tous les pêcheurs actifs sur le lac.

Le **FLAG Peipsi** est donc la seule institution qui rassemble tous les pêcheurs du lac, sans exception. Cela a contribué à favoriser le dialogue entre les différents acteurs de la pêche et légitimé le groupe d'action locale aux yeux des autorités nationales. Ainsi, le FLAG a été chargé par le ministère de l'environnement



de mettre en œuvre un nouveau système de surveillance des navires (VMS), qui exige que tous les navires d'une certaine taille disposent à bord d'un émetteur GPS afin de permettre un suivi en temps réel des activités de pêche sur le lac.

1.2 Toucher toutes les catégories de population



Compte tenu de la complexité des mécanismes de soutien européens au secteur de la pêche, les subventions risquent de n'atteindre qu'un nombre limité de bénéficiaires, en particulier ceux qui possèdent le savoir-faire et la capacité de s'y retrouver dans des processus de demande de financement parfois

complexes. En tant qu'organisme local, en contact étroit avec les acteurs du territoire, et fournissant un soutien direct au développement des projets, le FLAG peu atteindre des bénéficiaires potentiels qui n'auraient normalement pas les connaissances, les capacités et les réseaux pour accéder à ces financements.

On voit cela, par exemple, en Galice où les FLAG ont joué un rôle clé pour aider les ramasseuses de coquillages à prendre un rôle plus actif dans la vente de leurs produits. Dans certaines régions, des cours d'informatique de base ont été organisés, pendant que dans d'autres, une série d'activités ont été soutenues : formations, promotion, aides aux PME... Cela a permis à ces ramasseuses de coquillages d'acquérir des compétences et de l'expérience dans des activités professionnelles dépassant la pêche proprement dite. Sans le soutien du FLAG, ces femmes n'auraient probablement pas pris part à cette initiative.

France –

Aider les pêcheurs accidentés à reprendre leur activité

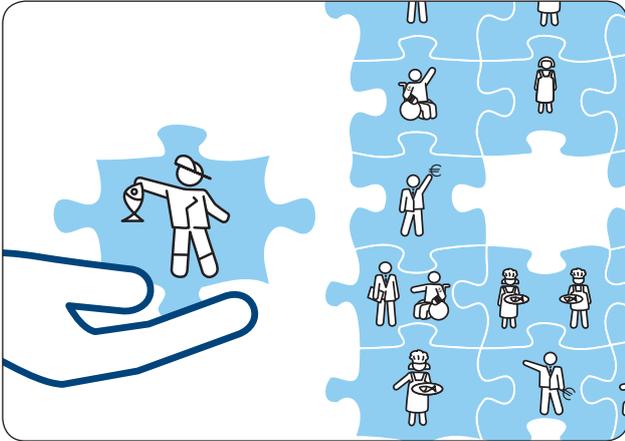


En raison du taux élevé d'accidents graves pouvant survenir, la pêche est reconnue par l'Organisation internationale du travail comme l'une des professions les plus dangereuses. Or la vie après un accident peut être difficile et les chances de trouver un emploi diminuent considérablement lorsqu'on a un handicap. Et celles de trouver un emploi que l'on aime et qui requiert des compétences de pêcheur sont encore plus minces.

« *L'Atelier des Gens de Mer* », une entreprise sociale qui vise à faciliter la réinsertion professionnelle des pêcheurs handicapés, a déjà aidé six pêcheurs accidentés à retrouver un emploi dans la pêche en mer et des activités connexes, comme la réparation et l'entretien des filets et des bateaux. En leur permettant de retrouver un travail dans un environnement familier et de mettre leurs compétences au service de tous, la démarche a grandement amélioré la qualité de vie des pêcheurs concernés.

Ce lien étroit que les FLAG entretiennent avec leur communauté est souvent cité comme l'une de leurs principales valeurs ajoutées. C'est peut-être ce qu'indique le fait qu'**une proportion importante des acteurs locaux soutenus par les FLAG bénéficie de financements européens pour la première fois.**

1.3 Renforcer la place de la pêche locale



Dans de nombreux territoires, les activités primaires comme l'agriculture, la pêche et l'aquaculture sont menacées ou en déclin. Ces secteurs souffrent notamment de la concurrence d'un marché de plus en plus mondialisé, de la hausse du coût des intrants (carburant, alimentation, main-d'œuvre) et de prix de vente instables et souvent faibles.

Cette tendance tend à marginaliser des activités qui ont toujours été l'épine dorsale de la communauté et de l'économie locale. Or les communautés concernées

ont beaucoup plus à perdre de la disparition de ces activités primaires que ce qu'elles croient parfois. En effet, ces secteurs sont souvent inextricablement liés à l'identité du territoire et forment une partie essentielle de son image, contribuant ainsi à l'économie locale d'une façon qui va bien au-delà de leur impact économique direct.

L'attractivité de nombreuses zones côtières et rurales est dès lors liée à la présence de fermes et de ports toujours actifs. Mais en raison de leur importance économique déclinante et de la montée d'autres activités telles que le tourisme et la production d'énergie, de nombreux producteurs primaires ont du mal à survivre.

L'Axe 4 contribue à sauvegarder la place des producteurs primaires dans leur territoire, non seulement en renforçant leur rôle économique mais également en créant de nouveaux liens avec d'autres acteurs locaux. On peut également décider au niveau local d'établir des règles pour s'assurer que les activités primaires soient protégées et demeurent au cœur du territoire, comme on le voit dans l'exemple ci-dessous.

Suède –

Le FLAG Stockholm ou la pêche à nouveau aux portes de la ville



La capitale de la Suède, Stockholm, se trouve au cœur d'un magnifique archipel de plus de 20 000 îles et îlots. L'expansion de la ville a transformé les îles les plus proches en zones résidentielles attractives, alors que les îles plus éloignées de l'archipel abritent de nombreuses résidences secondaires convoitées. Les agriculteurs et les pêcheurs étaient autrefois les seuls habitants des îles les plus reculées, mais les quelques pêcheurs qui y vivent encore aujourd'hui se sentent isolés et marginalisés dans cette région de plus en plus riche.

Le **FLAG Stockholm** aide donc les pêcheurs locaux à renouer avec le territoire dans lequel ils vivent à travers la promotion et la commercialisation de leur pêche en plein cœur de la ville. Au cours de l'été 2012, un marché des pêcheurs a été organisé dans le centre historique de Stockholm. Les pêcheurs pouvaient vendre leur poisson, promouvoir leurs produits locaux et présenter leur façon de vivre. L'événement a été un tel succès que la possibilité de mettre en place un marché permanent est actuellement à l'étude.

Andalousie (Espagne) –

Renforcer l'image de la pêche dans une zone touristique fréquentée



L'Andalousie possède des traditions et un patrimoine halieutiques très riches, la pêche au thon jouant un grand rôle dans la région depuis des siècles. Le **FLAG Cadiz Estrecho** aide le secteur local de la pêche en soutenant plusieurs projets visant à intégrer les traditions de pêche dans la stratégie de développement régional.

Une **Route du Thon** (circuit touristique basé sur la tradition de la pêche au thon) a ainsi été mise en place, tout comme une foire gastronomique et touristique consacrée aux produits traditionnels de la pêche. Les bars et les restaurants ont également reçu un soutien pour renforcer la présence des produits locaux à leurs menus. La démarche a été renforcée par des investissements de marketing territorial (signalisation, sculptures...). Cet ensemble de mesures a permis de mettre en valeur l'importance du secteur de la pêche dans la région et son attractivité pour les activités touristiques.

France –

Le Pays d'Auray, une zone côtière attractive qui lutte pour conserver son secteur primaire



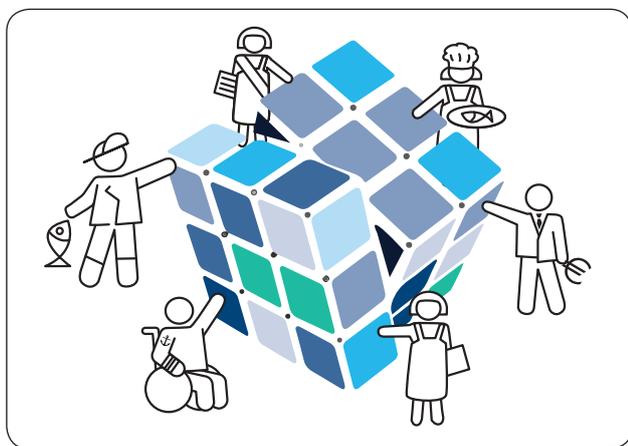
Le territoire du **FLAG Pays d'Auray** comporte certains des sites les plus beaux et les plus convoités du littoral breton. A certains endroits, comme sur la presqu'île de Quiberon, les résidences secondaires représentent 60% du parc immobilier. La population de Quiberon décuple pendant les mois d'été, passant de 5 000 à plus de 50 000 habitants. Face à cette présence écrasante du tourisme, les pêcheurs et les conchyliculteurs locaux ont du mal à se maintenir.

Ainsi, leurs familles sont obligées d'aller de plus en plus loin de la mer pour trouver un logement abordable. Traditionnellement, les ostréiculteurs étaient propriétaires d'une maison au bord de l'eau, le rez-de-chaussée étant utilisé comme espace de travail et les étages supérieurs comme habitation. Aujourd'hui, leur localisation au bord de l'eau fait que ces maisons peuvent facilement valoir jusqu'à un million d'euros sur le marché de la résidence secondaire, alors que la vente d'un tel bien comme « chantier » ostréicole ne représenterait qu'environ un cinquième de ce prix.

Cela a conduit de nombreux producteurs proches de l'âge de la retraite à vendre leur propriété pour utilisation en tant que résidence secondaire. Cette tendance a des conséquences dramatiques : le nombre de parcs à huîtres diminue rapidement et les jeunes ne peuvent plus entrer dans la profession. Le FLAG a donc fait de l'appui à la pêche et à l'aquaculture, et du renforcement de l'identité maritime du territoire une des quatre priorités de sa stratégie.

Il a par exemple soutenu le Comité régional de conchyliculture qui s'efforce d'empêcher la conversion des parcs à huîtres en résidences secondaires et autres projets immobiliers. Il a ainsi contribué à établir une « charte conchylicole » qui régleme désormais de telles conversions et fournit des lignes directrices à tous les membres du comité. Le FLAG a également financé la réalisation d'une étude visant à évaluer l'importance socio-économique de la conchyliculture et les conséquences de sa disparition progressive sur le territoire.

1.4 Donner aux pêcheurs un accès à la prise de décision



Compte tenu du temps qu'ils passent en mer, les pêcheurs ont du mal à s'impliquer dans les débats locaux ou plus larges sur les différentes politiques qui les concernent. Or ces politiques ont un impact important sur leur activité et il est essentiel d'être présent à la table des négociations pour s'assurer que les intérêts de la pêche sont bien pris en compte. Le FLAG, qui réunit des représentants des secteurs public et privé, peut aider le secteur de la pêche à surmonter cette difficulté et à créer les liens nécessaires afin d'accéder aux mécanismes de prise de décision, que ce soit au niveau local ou à un niveau plus large.

France –

Le FLAG Marennes Oléron veille à ce que les pêcheurs aient leur mot à dire dans la création d'un Parc national marin (PNM)

La conception du PNM de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis charentais a suivi la désignation de la zone comme site Natura 2000. Entre octobre 2009 et décembre 2010, une trentaine de groupes de travail impliquant 150 personnes représentant les diverses activités, entreprises et associations du territoire concernées par le PNM ont été formés pour définir les positions des différentes parties prenantes et les présenter au Comité de concertation.

Les acteurs de la pêche, représentés par les trois Comités régionaux des Pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de la région, ont participé activement à cette consultation. Mais, pour renforcer leur participation, garantir une présence permanente du secteur aux réunions de planification et s'assurer que les voix de la pêche soient non seulement entendues mais aussi comprises par les autres parties prenantes (scientifiques, ONG, représentants de la société civile), le CRPMEM de Poitou-Charentes a présenté un projet Axe 4 afin de recruter une chargée de mission dans le cadre d'un contrat d'un an renouvelable.

Possédant à la fois des connaissances scientifiques et une expérience de terrain dans le secteur de la pêche, cette chargée de mission a représenté les intérêts des pêcheurs locaux à toutes les réunions du Comité de concertation et veillé à ce qu'il y ait une forte représentation du secteur lorsque des décisions contraignantes le concernant étaient prises. Sa mission fut aussi de tenir informés les principaux acteurs de la pêche tout au long de la procédure, en simplifiant les débats techniques de ces réunions et en les communiquant aux organisations de pêcheurs et particuliers concernés.

France –

Le FLAG Pays d'Auray, point d'accès à la prise de décision

Comme son nom l'indique, le **FLAG Pays d'Auray** est géré par le "Pays" d'Auray. Collectivité locale « au service d'un développement économique, social et culturel équilibré », le Pays est responsable du « SCOT » (*Schéma de COhérence Territorial*), une stratégie d'aménagement du territoire dont l'une des préoccupations est l'urbanisation des côtes. Et puisque le Pays gère également le FLAG, le secteur de la pêche joue un rôle de premier plan dans la prise de décision concernant cette problématique. Ainsi, les intérêts des pêcheurs et des conchyliculteurs ont été pris en compte dans d'importantes décisions d'aménagement du territoire, comme celle d'empêcher toute urbanisation à proximité des zones conchylicoles et celle de veiller à ce que la qualité de l'eau soit une préoccupation locale permanente.

Cet accès au processus décisionnel local est particulièrement important dans le contexte d'une réorganisation récente de la gouvernance de la pêche en France, qui a entraîné la dissolution des Comités locaux des pêches et leur remplacement par des unités administratives plus grandes, les Comités départementaux des pêches maritimes. Suite à la réforme, les organisations locales de la pêche ont pour beaucoup perdu les contacts qu'elles entretenaient traditionnellement avec les communes et les autres acteurs locaux. La création du FLAG a donc contribué à rétablir cette relation de proximité.

France et Allemagne –

Quand les FLAG influencent les décisions nationales



Sur un plan plus large, l'Axe 4 en France a permis de créer un forum pour discuter et travailler avec les différentes administrations impliquées dans la sécurité à bord des navires (Transports, Affaires maritimes,...) afin d'adapter la législation pour permettre la pratique du pescatourisme (l'embarquement de touristes à bord de bateaux de pêche professionnels), auparavant interdite principalement pour des questions de santé et de sécurité.

Le **FLAG Var** a soutenu un projet (*voir l'étude de cas [Pescatourisme 83](#) sur le site FARNET*) qui a contribué à démontrer la faisabilité de ce type d'activité et ses avantages connexes pour le secteur en matière de diversification des revenus. Grâce à ce projet et à la pression des autres FLAG français, la réglementation a été modifiée et autorise désormais le pescatourisme en France.

Le **Réseau des FLAG allemands** mène une campagne similaire dans son pays afin que les pêcheurs professionnels aient le droit d'embarquer des touristes sur leur bateau et puissent ainsi compléter leurs revenus, notamment pendant la saison estivale. Une position commune des FLAG allemands a été présentée aux administrations concernées et il se pourrait bien que la législation nationale soit adaptée en conséquence dans un avenir proche.

2. Augmenter les revenus des pêcheurs et de leur famille en améliorant la compétitivité de leurs produits et en favorisant la création de nouvelles sources de revenus



2.1 Faciliter l'accès au Fonds européen pour la pêche et à d'autres aides



Un peu partout, les FLAG jouent un rôle important dans la préparation et l'accompagnement de projets pouvant attirer des financements beaucoup plus élevés, que ce soit dans le cadre des autres axes du FEP (Axe 1, 2 ou 3) ou à travers d'autres dispositifs de financement tels que le Fonds européen de développement régional (FEDER) ou le Fonds social européen (FSE), par exemple. Grâce à la présence de son personnel au niveau local, le FLAG est proche des acteurs du territoire et bien placé pour identifier et soutenir les intervenants qui souhaitent concrétiser leur idée de projet.

2. Augmenter les revenus des pêcheurs et de leur famille en améliorant la compétitivité de leurs produits et en favorisant la création de nouvelles sources de revenus

Selon la nature du projet, son adéquation avec la stratégie de développement du FLAG et la taille des investissements nécessaires, le FLAG peut décider soit de financer le projet lui-même, soit d'aider le promoteur du projet à trouver des financements ailleurs. Ce faisant, le FLAG met en relation des besoins de niveau local avec des sources de financement potentiel de niveau national ou européen.

Le FLAG peut non seulement s'assurer que les programmes répondent bien aux besoins locaux mais également aider les porteurs de projet à mieux comprendre et respecter les exigences administratives de ces programmes, exigences qui peuvent parfois paraître insurmontables aux acteurs locaux.

Finlande –

Les FLAG ouvrent la voie aux investissements de l'Axe 2 du FEP



En Finlande, par exemple, le **FLAG Kainuu-Koillismaa** a soutenu un projet de coopération entre pêcheurs, aquaculteurs et transformateurs afin de mettre en place, en copropriété, un atelier permettant de congeler, stocker et traiter le poisson (voir *[l'étude de cas](#)* sur le site de FARNET). Le projet a utilisé comme capital d'amorçage l'Axe 4, principalement pour couvrir le coût des études de faisabilité et de marché, mais le FLAG a également facilité l'obtention du financement nécessaire à la construction de l'atelier (2,7 millions d'euros provenant de fonds publics locaux, de l'Axe 2 du FEP et des contreparties privées).

En aidant ainsi le secteur local à s'organiser, le FLAG a fait en sorte que le financement réponde aux besoins locaux, tout en aidant les pêcheurs locaux à devenir des partenaires fiables pour les distributeurs, à obtenir des contrats directs avec ceux-ci ainsi qu'un meilleur contrôle sur les prix. Les intervenants concernés ont observé depuis une augmentation des ventes de 20 à 30 %, mais sans l'appui du FLAG, ces acteurs locaux auraient eu bien des difficultés à présenter et mettre en œuvre un tel projet.

Estonie –

Les FLAG facilitent l'investissement dans les infrastructures portuaires



L'Estonie a choisi d'utiliser l'Axe 4 pour des investissements de plus grande envergure. Le secteur de la pêche dispose ici d'une multitude de petits ports et lieux de débarquement, dont la plupart datent de l'époque soviétique et n'ont connu aucun investissement durant des décennies. Étant donné le nombre de ces sites, leur état de délabrement et le fait qu'ils appartiennent le plus souvent à des particuliers, le gouvernement estonien ne parvenait pas à choisir ceux qui devaient être traités en priorité. Il a donc chargé les FLAG d'identifier et de sélectionner les sites à moderniser en concertation avec les pêcheurs et les autres acteurs locaux.

Les FLAG estoniens ont donc reçu un budget important et nombreux sont ceux qui ont consacré plus de 60% de ce budget à la rénovation des ports et lieux d'accostage. Ce type d'investissement est généralement pris en charge par l'Axe 3 du FEP, mais dans le cas particulier de l'Estonie, le gouvernement a estimé que les FLAG, en tant qu'associations locales, étaient les mieux placés pour identifier et parvenir à un accord sur les sites ayant le meilleur potentiel.

France –

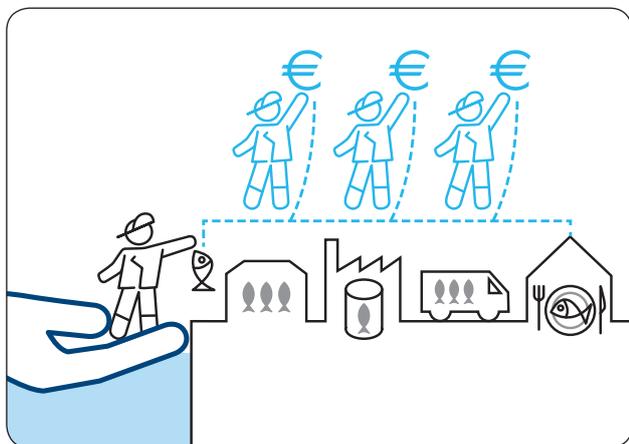
Les FLAG, bancs d'essai pour des investissements à plus grande échelle



Disposant chacun d'environ 1 million d'euros pour toute la période de programmation, les FLAG français se situent au bas de l'échelle en termes de budget (la moyenne européenne est d'environ 3 millions d'euros par FLAG). Mais ils ont su malgré tout faire de cette faiblesse une force, en choisissant dès le départ de se concentrer sur de petits projets pouvant avoir un effet multiplicateur, tout en limitant les investissements directs plus importants.

Le budget des FLAG français est ainsi souvent utilisé comme capital d'amorçage, pour générer et approfondir des idées et soutenir des projets dans leur première phase. Cela a consisté, par exemple, à financer des études de faisabilité pour commercialiser de nouveaux produits de la pêche ou des espèces sous-exploitées. C'est par exemple le cas d'une étude sur la mise en place d'un système de récupération, de broyage et de distribution des restes de coquilles Saint-Jacques pour les utiliser comme engrais en agriculture, d'une autre étude sur l'exploitation possible des invertébrés présents dans la zone des « Trois estuaires », ou encore à Arcachon d'une étude concernant la faisabilité de convertir des cabanes à huîtres à des fins touristiques.

2.2 Renforcer la place des communautés de pêche dans la filière

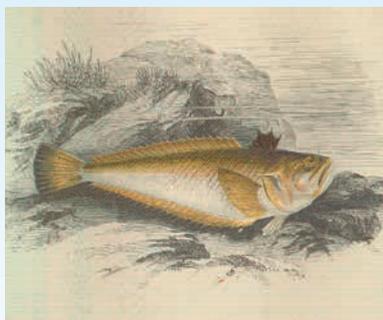


Alors que l'UE est le premier marché au monde pour les fruits de mer, de nombreux pêcheurs européens ont du mal à écouler leurs produits. Les prix bas, la concurrence des importations et l'évolution des goûts et habitudes alimentaires font qu'il est difficile de vendre son poisson à un prix raisonnable. Dans ce contexte, les FLAG peuvent aider les pêcheurs et pisciculteurs à trouver une meilleure place dans la chaîne d'approvisionnement.

En soutenant des actions collectives, des démarches de valorisation et de nouvelles approches commerciales, les FLAG peuvent contribuer à améliorer la situation économique des pêcheurs locaux. Le projet allemand «*Tout frais du bateau*», par exemple, a fait appel aux nouvelles technologies pour «reconnecter» les pêcheurs à leur marché local en créant un site internet qui diffuse en temps réel les données sur les captures, de façon à ce que les consommateurs puissent acheter leur poisson dès que les bateaux sont à quai, au moment où il est débarqué. La formule a renouvelé la relation des consommateurs avec le secteur local de la pêche et les pêcheurs obtiennent de bien meilleurs prix pour leurs prises (4-5 euros/kg au lieu de 1 euro/kg).

Danemark –

Soutenir les démarches de valorisation dans les îles éloignées



Sur l'île danoise de Læsø, un pêcheur a utilisé l'Axe 4 pour investir dans une nouvelle gamme de produits à partir d'une espèce de poisson négligée, *la vive*. En valorisant cette ressource locale et en la transformant en produit «régional», il a amené plus de gens à découvrir non seulement ce poisson mais aussi l'île elle-même.

Pays-Bas –

Nouveau débouché pour le poisson frais local



Avant de bénéficier de l’Axe 4, les petits ports de Texel, Den Helder et Den Oever étaient en déclin depuis plusieurs années. Durant la saison de pêche, la seule activité était la criée, mais le poisson débarqué localement était vendu directement à des grossistes et à de grands transformateurs. Restructurer l’économie locale, créer de nouvelles opportunités et sensibiliser le grand public au patrimoine local de la pêche ont semblé essentiels pour assurer la survie de ces ports.

Pour ce faire, le **FLAG Noord-Holland** a facilité la coopération entre les marchés couverts des trois municipalités afin d’entreprendre des investissements structurels (équipements pour vendre le poisson au grand public et centre de formation) et la mise en place d’un site Internet (www.versevis.nl) et d’autres outils promotionnels communs : dépliants, stands et points d’information.

Ces marchés locaux écoulent à présent plus de 250 tonnes de poisson frais par an et réalisent un chiffre d’affaires de 1,3 million d’euros, injectant de précieuses liquidités dans l’économie locale et offrant un nouveau débouché aux pêcheurs locaux.

Galice (Espagne) –

Une nouvelle gamme de produits

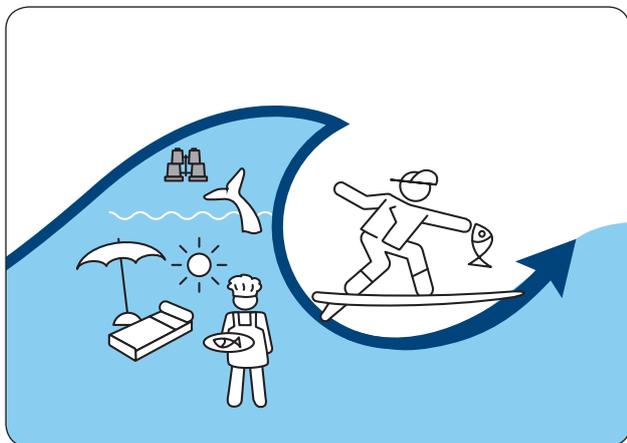
Jusqu’à récemment, les pêcheurs de Baiona et d’A Guardia, en Galice, ne vendaient leurs pouces-pieds qu’à la criée. A côté des pouces-pieds de qualité supérieure, très prisés, des quantités importantes de pouces-pieds de plus petite taille étaient également pêchées afin de laisser aux gros pouces-pieds plus d’espace pour se développer. Et ces petits pouces-pieds n’obtenaient qu’un prix très bas.

En 2005, un groupe de femmes et d’hommes de ces deux localités a commencé à chercher une solution à ce problème et 27 pêcheurs de pouces-pieds ont créé la société **Mar de Silleiro LTD**. Conscients des limites du marché des pouces-pieds frais, ils ont eu l’idée de mettre les pouces-pieds – les plus petits, moins précieux – en conserve et d’introduire de nouveaux produits transformés sur le marché.

En plus de l’augmentation des revenus générée par ces nouveaux produits (plusieurs milliers de boîtes ont déjà été vendues), le projet a également un impact plus large dans le territoire, notamment en offrant de nouvelles possibilités d’emploi et en renforçant la confiance de la population locale dans son avenir. Mar de Silleiro a également été récemment approchée par des distributeurs des États-Unis, de Chine, du Mexique et des Emirats Arabes Unis.

Le soutien du FLAG et de l’Axe 4 a contribué à lancer l’entreprise, à internationaliser ses produits et à mettre en place les installations locales de traitement.

2.3 Faire profiter les communautés de pêche du développement économique local



De nombreux territoires de pêche plient sous la pression du tourisme, du foncier résidentiel et d'autres activités économiques locales. La pierre angulaire et l'élément novateur de l'approche Axe 4 est de réunir autour d'une même table les différents intervenants de ces secteurs afin de créer une nouvelle dynamique et réflexion sur la façon dont ces différents secteurs économiques peuvent interagir au niveau local afin de parvenir à des résultats mutuellement bénéfiques.

C'est pourquoi il est si important que la composition du partenariat des FLAG reflète le paysage socio-économique plus large de leur territoire. Le partenariat ne doit pas être composé uniquement de représentants de la pêche, même si les pêcheurs restent au centre de l'action du FLAG. Un partenariat plus large permet au secteur de la pêche de bénéficier du dynamisme induit par les autres secteurs actifs dans la zone, comme le tourisme, l'hôtellerie et la restauration, les loisirs aquatiques ou la production d'énergie renouvelable.

Les pêcheurs peuvent par exemple accéder aux lucratifs marchés touristique et résidentiel et, comme on l'a vu plus haut, les autres secteurs peuvent de leur côté bénéficier de l'image authentique et « sauvage » de la pêche. En outre, le secteur local de la pêche peut renforcer sa place grâce aux contacts privilégiés qu'il entretient avec les entrepreneurs, les financeurs, les élus, les clients et partenaires potentiels locaux. Bref, en exploitant les différents atouts et possibilités de leur territoire, les pêcheurs peuvent devenir moins vulnérables à une ressource naturelle toujours fluctuante.

2. Augmenter les revenus des pêcheurs et de leur famille en améliorant la compétitivité de leurs produits et en favorisant la création de nouvelles sources de revenus

Galice (Espagne) –

Collaboration autour de la promotion de la pêche et des atouts maritimes locaux



En Galice, l'une des grandes réussites des FLAG a été d'ouvrir le secteur de la pêche à la communauté au sens large, ce qui a débouché sur de nouvelles façons de penser et de nouvelles opportunités locales de développement économique. Un groupe de FLAG galiciens, sous l'impulsion du **FLAG Fisterra – Ría Muros – Noia**, se sont associés pour développer une plateforme internet qui sert de guichet unique pour toutes les activités liées à la pêche et à l'économie maritime.

Le portail "**Mar Galaica**" centralise les informations sur les restaurants qui proposent des fruits de mer locaux, le pescatourisme, les hébergements valorisant un thème maritime spécifique et sur les itinéraires de randonnée qui passent par les ports de pêche et les villages du territoire.

Le projet « La Posada de Lolo » illustre parfaitement la façon dont le secteur de la pêche peut bénéficier de ce type d'activité. Ce projet a été mis au point par la femme d'un pêcheur, qui a restauré une maison traditionnelle en pierre de pays pour créer dans la ville de Muxia (Galice) un hébergement et un restaurant à poisson de haute qualité.

Le restaurant dispose également d'une cuisine permettant de tester de nouveaux plats savoureux, ainsi que des installations adaptées à la tenue d'événements culturels et artistiques. Soutenu par le **FLAG Costa da Morte**, le projet a contribué à diversifier les revenus d'une famille de pêcheur, à promouvoir les produits locaux et à renforcer les liens avec les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie.

Danemark –

Assurer toute l'année une demande et une offre pour les produits locaux de la pêche



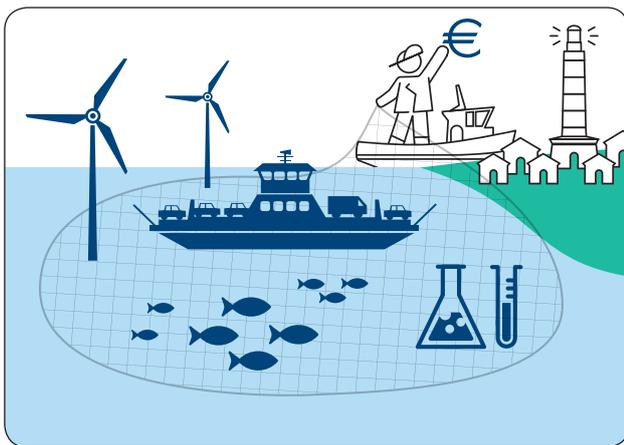
Grâce à ses belles plages, la petite ville de Hune (3 000 hab.) est l'une des cinq premières destinations touristiques danoises, avec des visiteurs provenant de partout dans le pays, mais aussi de Norvège, de Suède et d'Allemagne.

Pourtant, Hune manquait de restaurants et de magasins proposant des produits de pêche de haute qualité. Le **FLAG Nord** a donc aidé un ancien poissonnier ambulant à construire un **établissement multifonctionnel** comprenant un restaurant de 30 places, un fumoir à poisson, une unité de traitement, ainsi qu'un comptoir à poisson. Environ 70 % des produits transformés et servis au restaurant sont désormais locaux. Six emplois permanents à temps plein et 14 équivalents temps plein ont été créés.

3. Exploiter le potentiel de la croissance bleue



3.1 Faire en sorte que la croissance bleue crée des emplois et des revenus pour les populations locales



La filière pêche est une composante essentielle mais toujours relativement modeste dans ce vaste océan de possibilités que constitue l'économie bleue. Selon la Commission européenne, 5,4 millions de personnes travaillent dans des activités dépendant de la mer², dont 190 000 dans la pêche et 220 000 dans d'autres

parties de la filière³ (transformation, aquaculture et services auxiliaires).

La Commissaire européenne Maria Damanaki estime que l'économie bleue dans son ensemble pourrait créer plus d'un million et demi d'emplois et injecter une centaine de milliards d'euros supplémentaires dans l'économie européenne d'ici la fin de la décennie⁴.

Ainsi, tout en faisant le maximum pour défendre et créer des emplois dans le secteur de la pêche, il importe que les FLAG aident les communautés de pêche à surfer sur cette vague de croissance bleue et veillent à ce qu'elle apporte des bénéfices tangibles pour les populations locales.

² Blue Growth. Opportunities for marine and maritime sustainable Growth. EC. Brussels. 13.9.2012 (COM) 2012 494 final

³ Perspectives for the New EFF. Study DG Internal Policies. EU Parliament. August 2011. IP/B/PECH/IC/2010-157

⁴ Europe in the Global Maritime Economy. Speech by Maria Damanaki. 7 Feb 2013. Euromaritime Fair Paris.



Mais le rôle que les FLAG peuvent jouer en ce qui concerne les puissants secteurs émergents de l'économie bleue n'est pas toujours clair. Les investissements dans le capital physique et la recherche & développement liés à la croissance bleue sont souvent élevés, au point que les décisions importantes sont prises au niveau national, voire transnational. Cela peut amener de nombreuses administrations publiques à penser qu'il n'y a pas de place pour des petits partenariats locaux, ancrés dans un secteur traditionnel comme la pêche.

Les FLAG démontrent que ce genre d'attitude est une erreur qui peut, au mieux, déboucher sur des occasions perdues et, au pire, nuire au capital environnemental et social des régions côtières de l'Europe.

La Commission européenne a établi une liste non exhaustive des cinq principaux secteurs ou gisements d'activités liés à la croissance bleue, tous à différents stades de maturité : le tourisme, l'aquaculture, l'énergie, la biotechnologie et l'exploitation minière des fonds marins. Certaines de ces activités sont plus difficiles à intégrer au niveau local que d'autres, mais les FLAG explorent différentes pistes liées aux quatre premières activités, ainsi qu'à d'autres secteurs émergents.

Le géant de l'économie bleue est sans conteste le tourisme maritime, côtier et de croisière. Ce secteur emploie déjà 2,35 millions d'actifs à travers l'Europe⁵. Les zones côtières accueillant déjà environ 63 % de la fréquentation touristique européenne, le défi n'est pas tant de les développer davantage, mais de s'assurer que les populations locales en profitent.

Car dans de nombreuses zones côtières, le développement touristique spéculatif incontrôlé a causé des dommages irréparables à l'environnement naturel, ne laissant aux populations locales qu'une réserve instable d'emplois temporaires mal rémunérés. Le défi pour de nombreuses zones de pêche est donc de réorienter le tourisme pour qu'il génère des revenus et emplois plus stables et de meilleure qualité, en valorisant le patrimoine naturel et culturel au lieu de le détruire.

Plusieurs exemples de tourisme durable au profit des communautés locales de pêcheurs sont présentés dans la section 2.3 ci-dessus.

⁵ Blue Growth. Opportunities for marine and maritime sustainable Growth. EC. Brussels. 13.9.2012 (COM) 2012 494 final



Un autre secteur de l'économie bleue, beaucoup plus modeste mais bien établi, est l'aquaculture, qui emploie actuellement environ 80 000 personnes dans l'UE. Près de 90 % de l'aquaculture mondiale est concentrée en Asie, avec une production qui connaît une croissance de plus de 6 % par an. Malgré ses racines historiques et une longue tradition dans de nombreuses zones de pêche, le secteur stagne ou est même en crise dans la plupart des régions d'Europe.

La Commission européenne estime toutefois que l'aquaculture renferme un potentiel de croissance important. Elle a fait de l'aquaculture « intelligente et verte » une priorité pour la prochaine période de financement. Les FLAG ont soutenu des actions à petite échelle qui pourraient contribuer à concrétiser ce potentiel.

Au Danemark, par exemple, deux FLAG (***Bornholm*** et ***Småøerne***) aident activement des acteurs locaux à mettre en œuvre des projets de culture d'algues, tandis qu'un autre FLAG danois (***Slagelse***, dans la partie occidentale du Sjælland) se penche sur d'autres formes d'aquaculture, notamment l'élevage des coques et des moules en eau libre.

En Espagne, le ***FLAG Huelva*** contribue à améliorer la durabilité de l'aquaculture locale en soutenant un projet qui utilise des ***déchets de poisson*** mélangés à des déchets de pain recueillis auprès des boulangeries locales pour produire de la farine de poisson. Cela a permis de réduire de moitié le coût des aliments d'une exploitation piscicole locale et de diminuer les coûts d'élimination des déchets pour la commune concernée.

Quant à l'énergie bleue, c'est un volet plus récent mais en croissance rapide de l'économie bleue. Les parcs éoliens offshore employaient 35 000 personnes en 2011 et doivent créer quelque 170 000 nouveaux emplois d'ici 2020. Mais, comme le tourisme, les parcs éoliens peuvent entrer en concurrence avec la pêche et endommager l'environnement local. Là aussi, le défi pour les FLAG est de s'assurer que les acteurs locaux ont leur mot à dire dans les décisions concernant les installations éoliennes sur leur territoire et que ces installations bénéficieront aux populations locales.

Le FLAG intervenant sur l'île de ***Bornholm***, dans l'ouest de la mer Baltique, a par exemple facilité la conversion à l'énergie renouvelable du système de chauffage de deux petits ports. Il a soutenu l'installation de pompes à « chaleur océanique » qui utilisent les différences de température de l'eau de mer pour fournir du chauffage à diverses installations (bureaux, toilettes, douches...), ainsi que l'eau chaude pour les utilisateurs des ports concernés.

La **biotechnologie bleue** est encore une nouvelle venue dans l'économie bleue. Avec une valeur ajoutée brute estimée à 0,8 milliard d'euros, cette filière concerne principalement des produits de niche très rémunérateurs destinés aux secteurs de la santé, des cosmétiques et des biomatériaux industriels. La Commission estime que, d'ici 2020, ce secteur aura atteint un marché de taille moyenne et fournira, d'ici 15 ans, à la fois des produits de grande consommation et des produits très spécialisés, à haute valeur ajoutée.

Les FLAG peuvent faire en sorte que les connaissances de la mer qu'ont les pêcheurs se conjuguent avec l'expertise des scientifiques et le dynamisme des entrepreneurs locaux pour tester et lancer des produits dans ce domaine.

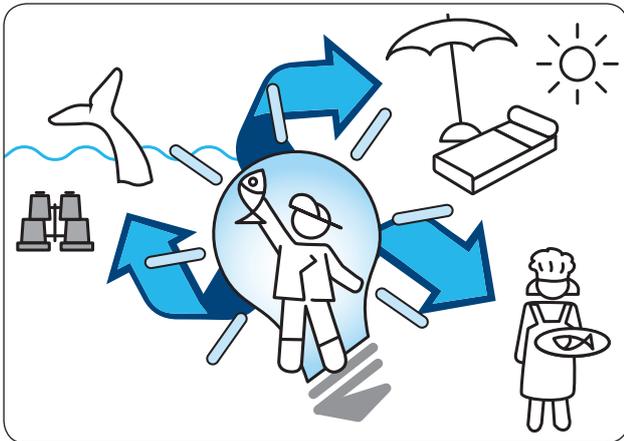
Au Portugal, par exemple, le « caranguejo pilado », ou crabe nageur, est une espèce abondante, qui se fait souvent prendre dans les filets des pêcheurs à la senne mais que ceux-ci rejettent à la mer car il n'a aucune valeur commerciale. Or on a découvert que cette espèce était une bonne source de composés biologiques de grande valeur, comme la chitine et l'astaxanthine.

Conscient de cet atout, et avec le soutien du FLAG Oeste, l'Institut Polytechnique de Leiria a lancé une **étude** pour évaluer le potentiel de ce crabe comme source de ces composés. Menée en partenariat avec les pêcheurs, des entreprises biomédicales (CERAMED, Altakitin) et d'autres instituts de recherche, l'étude aidera à définir les procédés d'extraction et les circuits de distribution.

Une population surabondante de crabes est déjà exploitée dans le Limfjord (Jutland, Danemark) pour développer un **nouveau produit** utilisé comme condiment et exhausteur de goût. Le **FLAG Midt-Nord** a aidé l'entreprise Carnad à réaliser l'étude de marché initiale et à acheter l'équipement technique nécessaire. Ce projet procure une nouvelle source de revenus aux pêcheurs locaux, tout en créant une nouvelle gamme de produits, exportés jusqu'au Japon.



3.2 Créer de nouvelles possibilités d'emploi en favorisant l'entrepreneuriat, l'innovation et l'acquisition de nouvelles compétences



Si, dans certaines zones, le secteur de la pêche est menacé par d'autres activités économiques émergentes, il peut aussi considérablement profiter des opportunités de la croissance bleue. D'autres territoires, par contre, sont en train de perdre rapidement des habitants et des emplois. Ces zones comprennent aussi bien des petits villages de pêcheurs isolés que de grands ports européens en restructuration. Elles sont celles qui souffrent le plus des pertes d'emplois dans la filière pêche.

Les acteurs locaux de ces territoires font évidemment tout ce qu'ils peuvent pour préserver et améliorer les activités existantes, mais ce serait manquer de vision de ne pas essayer, en même temps, de développer des sources alternatives de revenus et d'emplois.

Soutenir l'entrepreneuriat, la création de start-up et les investissements dans de nouvelles activités est l'une des fonctions essentielles du FLAG. Le **Guide FARNET sur la diversification** contient de nombreux exemples des types d'activités soutenues jusqu'ici : elles concernent les secteurs maritimes les plus proches de la pêche mais aussi des activités terrestres beaucoup plus diversifiées, touchant les secteurs créatifs, les services à la personne et d'autres services de proximité locaux.

Il existe de nombreuses façons de soutenir la création d'activités économiques et de sources de revenus nouvelles mais, pour réussir, les **FLAG doivent adopter une approche proactive pour changer les comportements et entretenir une culture d'entreprise et d'innovation.**

L'approche classique consiste à soutenir de nouveaux investissements et entreprises dans des secteurs locaux prometteurs. En fait, l'éventail des projets d'entreprise soutenus par les FLAG est extrêmement large : il va des fumoirs à poisson aux points de vente locaux intégrés, en passant par les activités touristiques basées sur la pêche.





Certains projets testent également de nouveaux produits, services et procédés innovants. Ainsi, les FLAG *Bornholm* et *Småøerne*, cités plus haut, cherchent non seulement à soutenir la production primaire d'algues mais aussi à créer une filière complète à partir de cette nouvelle matière première. Les produits innovants mis au point comprennent des chips, des salades, du vin et de l'huile à base d'algues, mais le plus réussi de la gamme est probablement une crème glacée à base d'algues fabriquée sur l'île de Skaro (40 hab.) et qui est à présent servie sur certains vols long-courrier d'un transporteur aérien international.

Les FLAG peuvent aider les communautés de pêche à profiter de ces nouvelles possibilités en organisant la formation nécessaire. Les premiers exemples de formation visaient à aider les pêcheurs à jouer un rôle plus important et plus rémunérateur dans les activités touristiques. Ce type de soutien pourrait également servir à aider les communautés de pêche des ports plus importants à faire face aux restructurations économiques.

A Sodankylä (Finlande), par exemple, le nombre des pêcheurs professionnels avait diminué de moitié depuis le début des années 2000, forçant les 20 pêcheurs restants à chercher les moyens de compléter leurs revenus en se diversifiant dans le tourisme. Mais ils n'avaient ni les compétences ni les autorisations nécessaires pour concrétiser cette ambition.

Leur FLAG a donc constitué un groupe de spécialistes pour élaborer et organiser un programme de formation sur mesure, comprenant des cours qualifiants sur la sécurité à bord, le développement de produits, la tarification et le service à la clientèle. Ces cours ont ensuite été complétés par des visites d'entreprises touristiques bien établies, et par sept journées d'étude et de conseil personnalisées.

Un autre FLAG finlandais (*Österbotten*) a soutenu la section des femmes-pêcheurs de l'Association des pêches d'Ostrobothnie à acquérir de nouvelles compétences dans le tannage et le traitement de la peau de poisson. Fortes de leurs nouvelles compétences, ces femmes ont développé une gamme de produits qui comprend porte-monnaie, sacs, cravates et même bikinis en peau de poisson, leur offrant ainsi une nouvelle activité et un revenu supplémentaire.

Un outil permettant aux communautés de pêche de s'aider elles-mêmes

Comme le montre ce document, les communautés de pêche peuvent bénéficier de l'action des FLAG de différentes manières. La dimension développement local du FEP est un outil destiné à permettre aux zones de pêche de prendre en main leur propre destin et de rester un élément essentiel du patrimoine côtier et rural de tous. C'est donc à chaque communauté de pêche de déterminer de quelle manière son FLAG peut l'aider et, si un FLAG n'existe pas encore, de prendre des mesures pour en créer un et de développer une stratégie de développement local qui réponde aux besoins locaux.

FARNET, le Réseau européen des zones de pêche, représente une véritable mine de ressources et de connaissances dans ce domaine, à la disposition des FLAG actuels et potentiels, ou à d'autres acteurs intéressés. Le réseau rassemble en effet plus de 300 FLAG, ainsi que les administrations nationales chargées de la mise en œuvre de l'Axe 4 du FEP, la Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche de la Commission européenne (DG MARE) et différents réseaux nationaux. FARNET est soutenu par une équipe d'assistance technique, la Cellule d'appui FARNET, qui traite les demandes et fournit son aide afin d'assurer la réussite de l'Axe 4 et du développement mené par les acteurs locaux dans les territoires de pêche.

Décoder le jargon européen...

Les publications sur les programmes et initiatives de l'UE comportent inévitablement des termes et acronymes qui relèvent de l'évolution d'une terminologie spécifiquement européenne. Dans ce dossier, nous nous sommes efforcés de limiter au maximum l'utilisation de ces expressions. Vous trouverez cependant ci-dessous l'explication des termes – incontournables – que nous avons utilisés.

Axe 1/2/3/4/5 – Le Fonds européen pour la pêche (FEP) s'articule autour de 5 « Axes » correspondant à différentes priorités. L'Axe 4 concerne le développement durable des territoires dépendant de la pêche.

Croissance bleue – Croissance économique liée aux secteurs maritime et marin. Basée sur le potentiel des océans, des mers et des côtes, la « croissance bleue » peut fortement contribuer à relever les défis mondiaux dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, la santé, le changement climatique, etc. La Commission européenne a présenté une stratégie de croissance bleue en 2012 (COM (2012) 494 final).

FEP – Fonds européen pour la pêche. Le FEP prévoit des financements destinés à la pêche et aux communautés côtières pour les aider à s'adapter aux conditions changeantes du secteur et à devenir économiquement résilientes et écologiquement durables.

FEDER – Fonds européen de développement régional. L'objectif du FEDER est de renforcer la cohésion économique et sociale de l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre régions.

FSE – Fonds social européen. L'objectif principal du FSE est d'améliorer l'emploi et les possibilités d'emploi dans l'Union européenne.

UE – Union européenne.

IFOP – Instrument financier d'orientation de la pêche. Lancé en 1994 pour soutenir le secteur de la pêche, l'IFOP a été remplacé par le FEP en 2007.

FLAG – *Fisheries Local Action Group* – Groupe d'action locale pêche. Partenariat mis en place au niveau local pour mettre en œuvre l'Axe 4. Il s'agit d'un organisme local, composé d'un certain nombre de partenaires des secteurs public, privé (y compris la pêche mais pas seulement) et associatif. Les FLAG élaborent une stratégie de développement local pour leur zone d'intervention. Sur cette base, les États membres leur allouent un budget pluriannuel qu'ils utilisent pour sélectionner les projets qui répondent aux objectifs de la stratégie.

FARNET – *Fisheries AREas NETwork* – Réseau des zones de pêche. Ce réseau européen des FLAG et autres intervenants de l'Axe 4 a été mis en place par la Commission européenne pour soutenir la mise en œuvre de l'Axe 4 et faciliter les échanges de savoir-faire et de bonnes pratiques. FARNET bénéficie de l'assistance technique de la Cellule d'appui FARNET, composée d'une équipe de 10 personnes, basée à Bruxelles, et de 21 experts géographiques à temps partiel, à travers l'Europe.

PNM – Parc naturel marin. Partie de l'environnement marin où les ressources naturelles ou culturelles sont protégées. Le degré de protection, et donc des restrictions imposées aux activités humaines, est variable.

NATURA 2000 – Natura 2000 est un réseau d'aires protégées, désignées en vertu de deux directives européennes: la directive Oiseaux (79/409/CEE) et la directive Habitats (92/43/CEE). L'objectif de ces instruments est d'assurer la survie à long terme des espèces et des habitats les plus précieux et les plus menacés d'Europe.

VMS – *Vessel Monitoring System*. Système de surveillance des navires. Ensemble de systèmes satellitaires utilisés pour signaler l'emplacement d'un navire à intervalles réguliers et pouvant servir à la surveillance des opérations de pêche.



« La possibilité d'injecter du cash dans les ports de pêche et les territoires, mais avec une portée plus large et qui bénéficie à l'ensemble de la communauté. »

« Une organisation locale qui met l'accent sur les difficultés rencontrées par les communautés de pêche et qui dispose d'un financement permettant de concrétiser des idées nouvelles. »

« Un outil entre les mains des pêcheurs pour trouver les solutions les mieux adaptées à leur secteur et à leur territoire. »

« Ouvrir de nouvelles pistes de développement économique durable en associant le secteur de la pêche et la société civile. »

« En Galice, l'Axe 4 associe le secteur de la pêche et la société civile, tout en ouvrant de nouvelles voies de développement économique durable, provoquant ainsi un changement de mentalité dans le secteur de la pêche. »

